

CHARTRE DE L'ASSOCIATION HUMUS SAPIENS Pays d'Oc



Les Humus sapiens Pays d'Oc ont établi une charte simple exposant les principes de base qu'il est nécessaire de respecter, ou du moins vers lesquels il convient de tendre pour intervenir en tant que membre actif, formateur, animateur ou représentant de l'association de quelque manière que ce soit. Ces principes sont les suivants :

Prendre SoIN de L'HUMAIN

- ▴ Respecter et mettre au maximum en pratique les principes et outils de la communication non violente lors des échanges
- ▴ Respecter et intégrer les savoirs, les capacités et les façons de faire de chacun
- ▴ Valoriser l'entraide, encourager la convivialité et le partage
- ▴ S'intégrer et intégrer les autres dans une dynamique d'observation du fonctionnement de l'association, d'action puis de transmission
- ▴ S'adapter à son contexte social local pour tisser un réseau sain et respectueux

Prendre SoIN de La terre

- ▴ Adopter des pratiques de culture qui entretiennent et accroissent la vie du sol : tendre vers le non labour, couvrir le sol au maximum, créer de l'humus
- ▴ Agir en faveur de la préservation de la biodiversité
- ▴ Mettre en place des cultures diversifiées et associées
- ▴ N'utiliser aucun pesticide ni engrais de synthèse
- ▴ Produire au maximum ses propres semences, à défaut utiliser autant que possible les semences produites localement. Ne pas utiliser d'hybrides F1.
- ▴ Intégrer la notion d'économie d'énergie dans son système de cultures
- ▴ Favoriser les matières locales et les ressources et les énergies de son propre système, ne pas produire de déchets
- ▴ Favoriser les matériaux écologiques, naturels et locaux

Prendre SON JUSTE besoin et partager LES SURPLUS

- ▴ Partager les surplus de semences récoltées et échangées
- ▴ Partager son surplus de matériaux et de temps, son savoir, ses expériences et ses idées, idéalement par le biais de chantiers collectifs ou de documents consultables

L'association se réserve le droit de charger une personne choisie par le CA pour effectuer un contrôle afin de vérifier le respect de cette charte.

La charte pourra être modifiée en AG suite à la demande d'au moins la moitié des membres présents ou représentés, après validation par le CA.

AdHésION à La CHARTe des HUMUS SapiENS Pays d'Oc

Je, soussigné _____ déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les principes dans le cadre de ma participation à la vie de l'association des Humus sapiens Pays d'Oc, en tant que suivant les modalités prévues par les statuts de l'association.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)